



# Communiqué AUTONOME

Villeneuve-Loubet, le 06 décembre 2022

**Notre réponse aux propos tenus  
par le ministre de L'Intérieur,  
Gérald Darmanin, est sans équivoque :  
NON !!!**

**RÉFORME DES RETRAITES**

A quelques jours de l'annonce des contours de la réforme des retraites, ce jour 06 décembre, Gerald Darmanin a annoncé que les policiers, les gendarmes et les sapeurs-pompiers seront concernés et qu'ils devront également travailler plus longtemps. Et d'ajouter :

***Il n'est pas question  
que les policiers, les gendarmes,  
les pompiers, fassent autrement  
que le reste des Français.***

Monsieur le ministre d'Etat, les sapeurs-pompiers ne feront pas comme tout le monde, notre métier ne s'exerçant pas comme tout le monde. Vos propos sont tout bonnement dénoués de vérités et de bon sens !

FEDERATION AUTONOME SPP-PATS

285, avenue des Maurettes  
06270 Villeneuve-Loubet

04 93 34 81 09

secretariat@faspp-pats.org  
www.faspp-pats.org



## **A L'INSTAR DU RESTE DES FRANÇAIS, NOUS EXIGEONS AVANT TOUT :**

- ✓ La fin du régime d'équivalence qui consiste à faire travailler les sapeurs-pompiers professionnels jusqu'à 2256h payées 1607h. Monsieur le Ministre d'Etat, quelle autre profession obligez-vous donc à travailler gratuitement ?
- ✓ Monsieur le Ministre d'Etat, nous demandons, comme pour le reste des Français, la prise en compte des sujétions particulières liées au travail de nuit, au travail des dimanches et à la dangerosité de l'exercice du métier.
- ✓ La fin du commandement d'opérations de secours par des SPV au détriment de SPP. Monsieur le Ministre d'Etat, quelle autre profession obligez-vous donc à être commandée par des « non travailleurs »?
- ✓ Monsieur le Ministre d'Etat, notre profession doit bénéficier d'un déroulement de carrière à l'identique des autres fonctionnaires. Aussi, l'ensemble des sous-officiers doit être repositionné en catégorie B.
- ✓ Monsieur le Ministre d'Etat, les missions opérationnelles exceptionnelles doivent être réalisées sous statut SPP et non sous statut SPV.

**LA SEULE APPLICATION DE DISPOSITIONS  
DÉFAVORABLES N'EST PLUS DE MISE!!!**

Comme tous les gouvernements, vous osez poser les contours  
d'une réforme non négociée dans une période non propice à un  
quelconque dialogue sociale.

**Notre réponse sera à la hauteur  
d'une mobilisation nationale sans  
précédant accompagnée,  
d'une grève nationale illimitée.**

*Les Autonomes*

S'ENGAGER À VOS CÔTÉS...  
RÉUSSIR ENSEMBLE !



FÉDÉRATION AUTONOME SPP-PATS

285, avenue des Maurettes  
06270 Villeneuve-Loubet

04 93 34 81 09

secretariat@faspp-pats.org  
www.faspp-pats.org